



Synthèse des résultats

**SONDAGE SUR LE SOUS-FINANCEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES EN MONTÉRÉGIE**

Statistiques sur le sous-financement des organismes communautaires autonomes de la Montérégie

Voici les résultats d'un sondage portant sur le sous-financement et ses impacts sur le fonctionnement des organismes communautaires en Montérégie.

Contexte

Depuis quelques années, la TROC-Montérégie observe une fragilisation financière des organismes communautaires de la Montérégie. Par exemple, certains affirment que leurs sources de financement ont diminué et qu'ils doivent en conséquence couper des heures de services, d'activités ou les heures de travail et même abolir certains postes. D'autres soulignent avoir épuisé leurs surplus cumulés et devoir maintenant assurer la survie de l'organisme dans la précarité et l'instabilité. La TROC-Montérégie souhaitait donc documenter cette réalité afin de mieux cerner les impacts du sous-financement des organismes communautaires de la Montérégie.

Objectif

L'objectif du sondage est de documenter le sous-financement et ses impacts sur le fonctionnement des organismes communautaires de la Montérégie.

Méthode

Le sondage de nature quantitative et qualitative a été réalisé via la plateforme Survey Monkey.

Les répondants

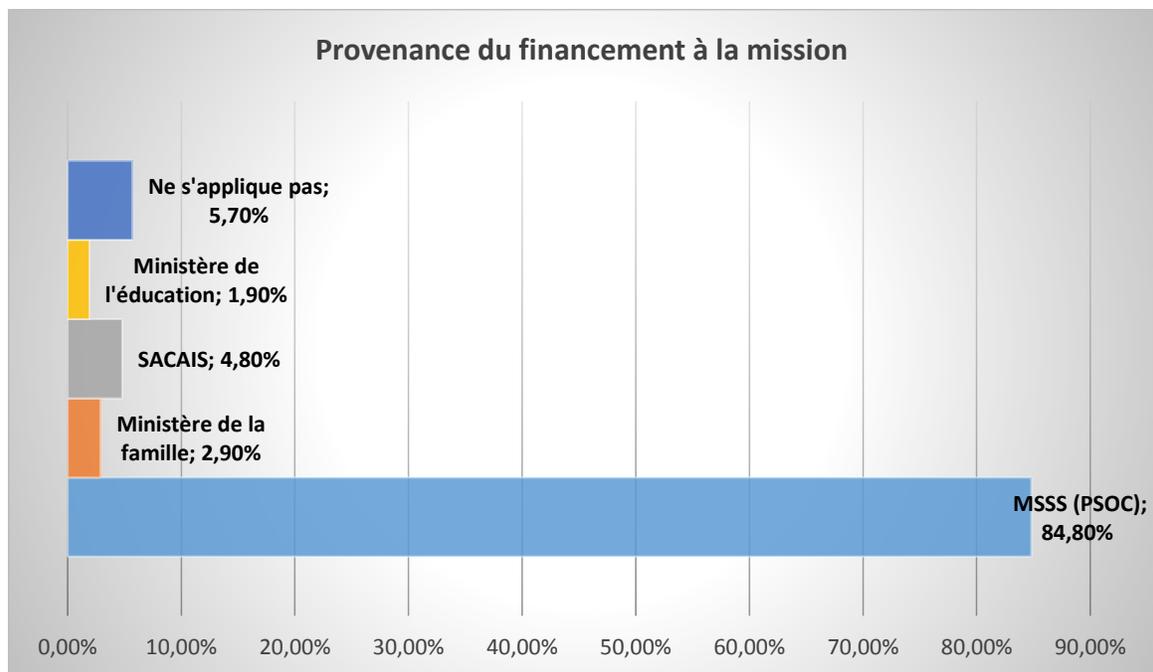
105 organismes communautaires de la Montérégie ont répondu à ce sondage de novembre 2016 à janvier 2017. Des organismes de toutes les MRC de la Montérégie ont répondu au sondage.

Résultats

Financement à la mission

Dans près de 85% des cas, les répondants reçoivent du financement à la mission du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (PSOC). Près de 10% des répondants reçoivent du financement à la mission d'un autre ministère (Éducation, Famille, SACAIS...) et près de 6 % ne reçoivent pas de financement à la mission.

Graphique 1

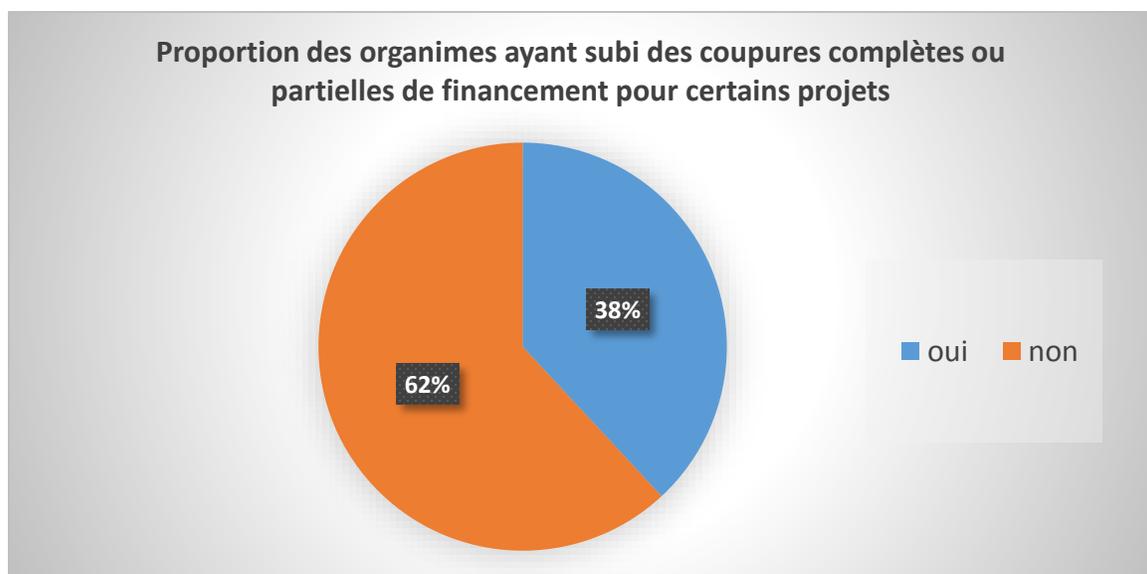


*** À noter : le financement à la mission provenant du MSSS est indexé annuellement contrairement au financement à la mission provenant d'autres ministères. Cette indexation est faible (autour de 1 %) mais récurrente.

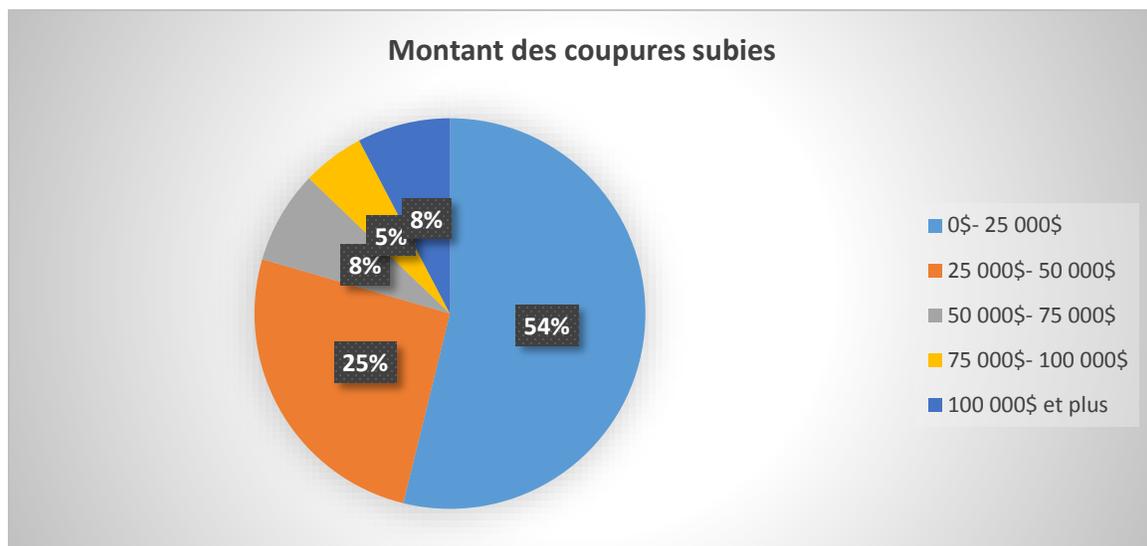
Financement par projet

Les organismes communautaires reçoivent régulièrement des subventions pour mener certains projets. Pour les groupes, il s'agit souvent d'une façon pour bonifier leurs activités/services et/ou compléter leur mission. Plus d'un répondant sur trois a mentionné avoir subi au cours des 5 dernières années des coupures complètes ou partielles de financement pour certains projets. Ces coupures représentent des sommes parfois très importantes. Dans 46% des cas, ces coupures représentent plus de 25 000\$. On note même des coupures de plus de 100 000\$.

Graphique 2



Graphique 3

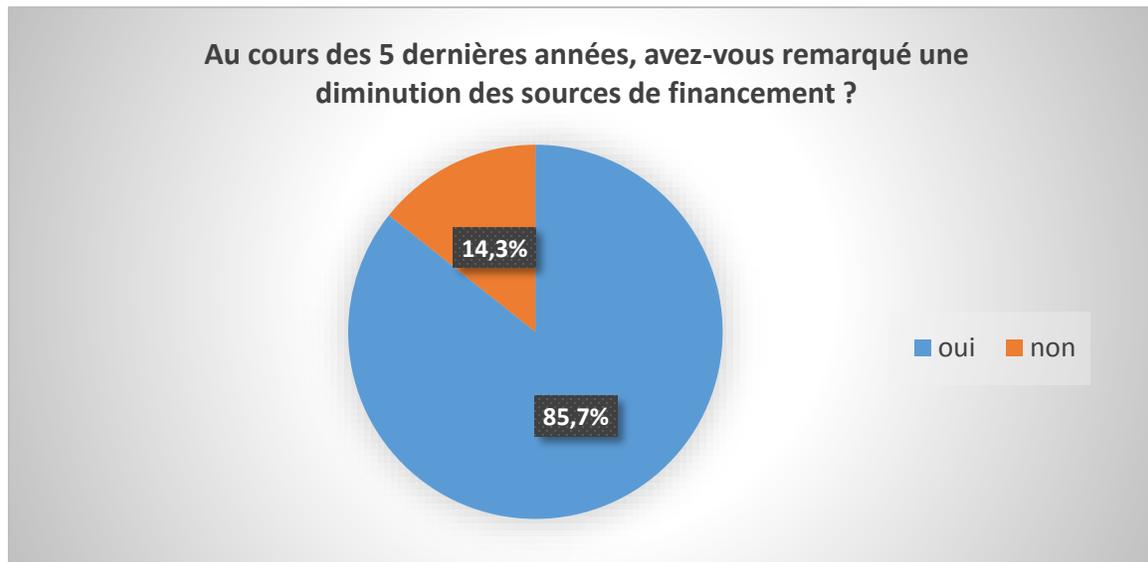


Diminution des sources de financement

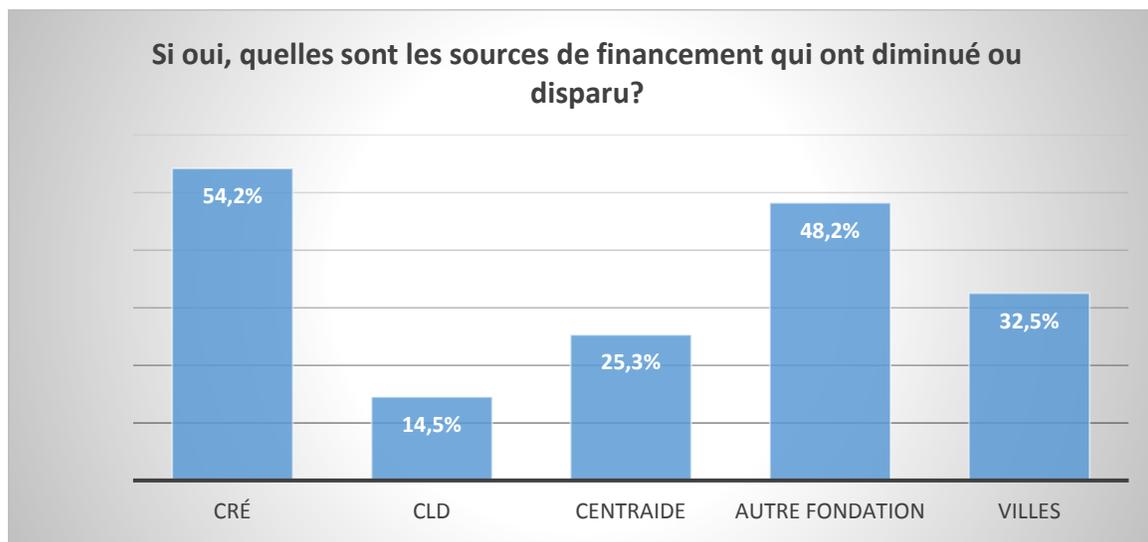
Les organismes communautaires reçoivent pour la plupart du financement à la mission d'un ministère mais plusieurs reçoivent également du financement de divers bailleurs de fonds à la mission, pour des projets ponctuels, en entente de services...

Mais au cours des 5 dernières années, plus de 85% des répondants ont affirmé avoir remarqué une diminution des sources de financement.

Graphique 4



Graphique 5



Comme on peut le constater dans le graphique précédent, l'abolition des CRÉ et des CLD a particulièrement affecté les groupes communautaires. Plusieurs répondants ont vu leur financement de *Centraide*, un important bailleur de fonds, réduit, voire même aboli; on parle de coupure de financement allant jusqu'à 150 000\$. Les répondants ont également subi d'importantes pertes de financement des grandes fondations (48%), telles que la Fondation Chagnon et des villes (32,5%).

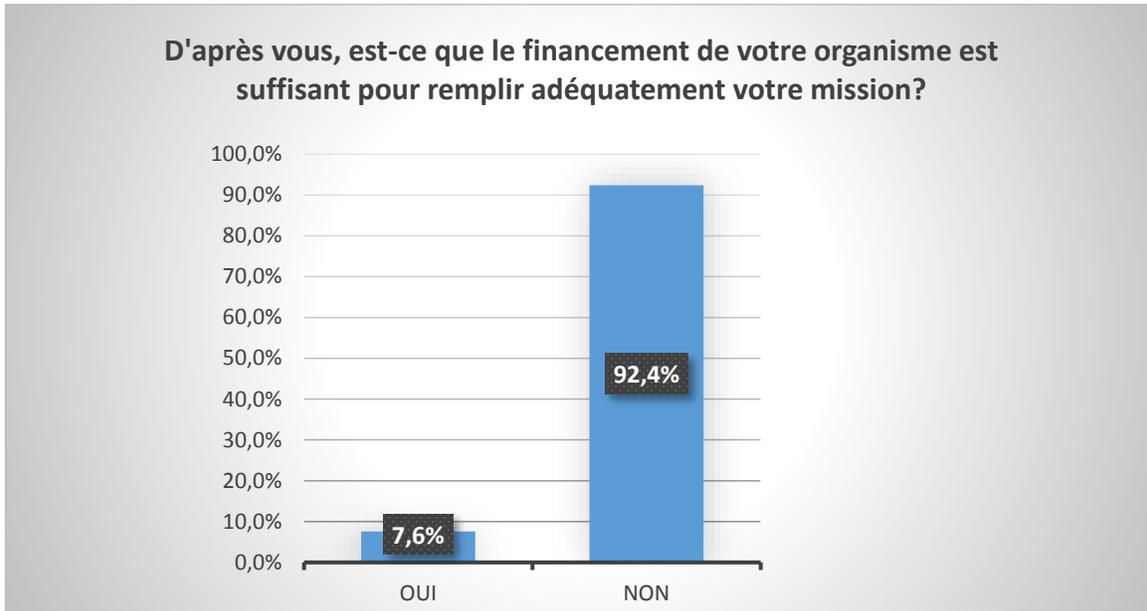
Plusieurs répondants ont aussi noté que les collectes de fonds sont également plus difficiles qu'auparavant. Les groupes reçoivent moins du budget discrétionnaire de leur député. Les commandites sont plus rares ainsi que les dons des entreprises privées et des citoyens.

« Lorsque nous faisons de l'autofinancement, nous constatons que c'est de plus en plus difficile étant donné les mesures d'austérité. »

Les répondants ont également fait mention de plusieurs coupures dans différents programmes provinciaux et fédéraux.

Sous-financement

Graphique 6

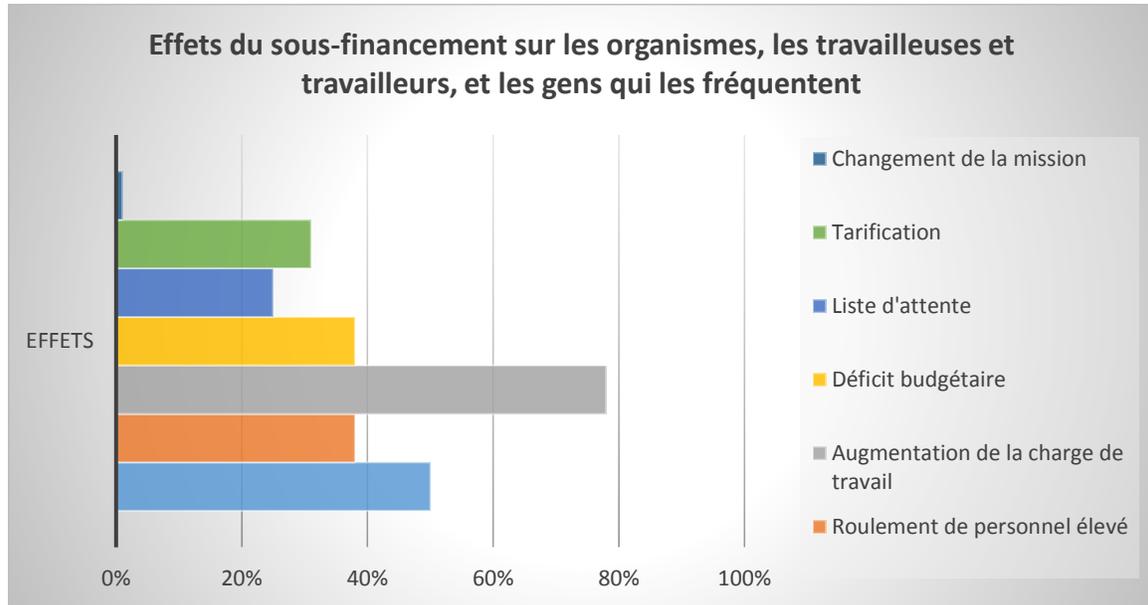


Selon le sondage, le financement est suffisant pour moins d'un organisme sur 10 ! Et même les groupes qui se disent suffisamment financés, se disent tout de même très inquiets pour les autres organismes communautaires avec lesquels ils collaborent. Ils constatent le sous-financement de bon nombre d'organismes communautaires.

Le sous-financement a de nombreux impacts sur les organismes communautaires, les travailleuses et travailleurs, et sur les gens qui les fréquentent. Nous constaterons les effets et les conséquences de ce sous-financement dans les prochaines pages.

Effets du sous-financement

Graphique 7



Le tableau ci-haut représente les effets du sous-financement sur les organismes dont le financement est insuffisant (92%). La plupart des répondants subissent plus d'un de ces effets.

Augmentation de la charge de travail

On peut y constater que pour une grande majorité des groupes, le sous-financement amène une augmentation de la charge de travail pour les travailleuses et travailleurs ; c'est 78% des groupes sous-financés qui subissent cette augmentation de charge de travail!

Épuisement professionnel

L'augmentation de la charge de travail mène jusqu'à l'épuisement professionnel dans un organisme sous-financé sur 2.

« Le financement par projet est en train de nous épuiser sans toutefois pouvoir financer notre mission »

« On passe énormément de temps à chercher de l'argent au lieu de nous concentrer sur notre mission. »

Déficit budgétaire et roulement de personnel élevé

Près de 40% des groupes sous-financés se retrouvent en déficit budgétaire et autant ont à gérer un roulement de personnel élevé.

Selon les répondants, les salaires et avantages sociaux sont peu élevés, voir inadéquats. On constate l'appauvrissement des équipes de travail. On remet en question, faute de financement suffisant, les avantages sociaux, tel que le régime de retraite. Les équipes de travail sont insuffisantes, plusieurs postes sont à temps partiel. Tout cela amène des départs volontaires, d'où la difficulté de rétention du personnel.

Tarifification et liste d'attente

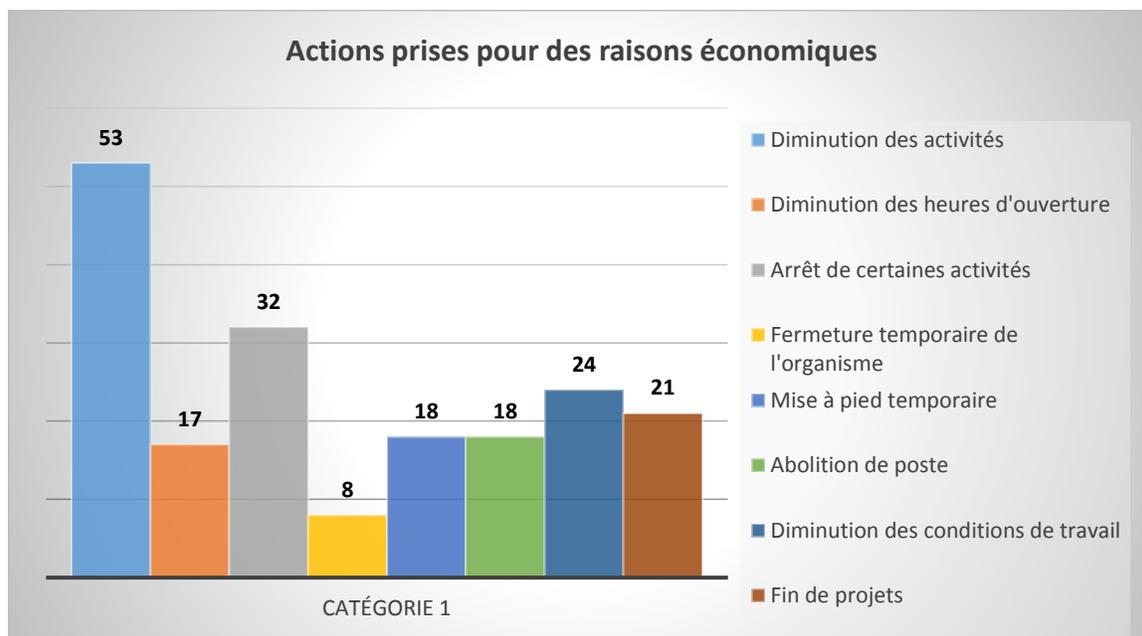
Un organisme sous-financé sur 4 mentionne que le manque de financement l'oblige à avoir une liste d'attente. De plus, 31% des groupes sous-financés ont fait le choix d'une forme de tarifification afin de boucler leur budget.

Changement de mission

Même si un seul répondant a été amené à changer sa mission pour le moment, d'autres mentionnent y réfléchir actuellement.

Actions prises en raison du sous-financement

Graphique 8



77% des répondants au sondage ont dû entreprendre certaines actions pour des raisons économiques au cours des 12 derniers mois. Le tableau ci-haut présente les principales actions prises.

Diminution et/ou fin d'activités et de projets

On constate que 53 répondants, donc 60% des répondants, ont dû diminuer leurs activités au courant de la dernière année. De plus, 32 répondants ont dû cesser complètement certaines activités et 26 répondants ont dû mettre fin à certains projets.

« Nous sommes présentement en train de restructurer nos services car nous sommes face à une insuffisance financière. Certains services qui faisaient tant la fierté de notre ressource sont en train d'être réévalués car nous manquons de fonds. »

Mise à pied, abolition de poste

18 répondants ont dû faire des mises à pied temporaire et ce, jusqu'à 10 employés et autant ont dû abolir des postes et ce, jusqu'à 3 postes.

« Une restructuration a été nécessaire en 2014-2015 et deux postes ont été abolis. Nous avons dû couper certaines de nos activités, diminuer le nombre d'heures de tous les employés durant l'année qui a suivi... et ça se poursuit. »

Fermeture temporaire et diminution des heures d'ouverture

Pour ce qui est des fermetures temporaires, 8 % des répondants ont dû procéder à une fermeture temporaire de l'organisme durant la dernière année pour des raisons économiques ; ces fermetures ont duré jusqu'à 8 semaines. 16 % des répondants, quant à eux, ont dû diminuer les heures d'ouverture de leur organisme.

Diminution des conditions de travail

Près de 23 % des répondants ont dû diminuer les conditions de travail de leurs travailleuses et travailleurs. De plus, plusieurs groupes mentionnent avoir dû diminuer les heures de travail des travailleurs et/ou ne pas remplacer de postes.

Autres

Plusieurs répondants mentionnent devoir se tourner vers les levées de fonds et doivent y consacrer beaucoup de temps.

« Nous sommes toujours à la recherche de don pour maintenir nos activités et pour payer nos frais généraux. C'est une question de survie pour notre organisme ! »

« On passe énormément de temps à chercher de l'argent au lieu de nous concentrer sur notre mission. »

« ...le temps consacré à la recherche de financement prend une ampleur considérable, mine l'équipe de travail et nuit aux services offerts par [l'organisme]. »

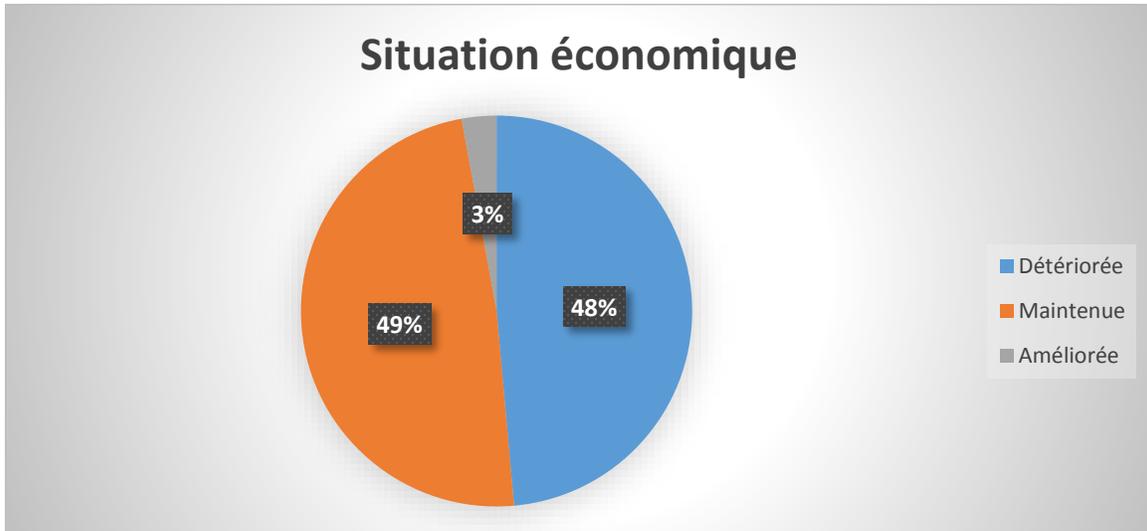
Des répondants soulignent également avoir dû commencer à tarifier cette année et avoir fermé des points de service.

Ils disent également devoir en demander plus aux bénévoles, aux membres du conseil d'administration, aux stagiaires, aux militants.

« Nous devons demander plus d'aide aux membres du conseil d'administration qui sont des parents d'enfants handicapés déjà épuisés ! »

Stabilité économique

Graphique 9



Pour près d'un répondant sur 2, la situation économique s'est détériorée au cours de la dernière année. Cependant, on peut constater à la lecture des commentaires des répondants que pour les autres, la stabilité économique ne tient souvent qu'à un fil :

« Par rapport à l'an dernier, notre situation ne s'est pas empirée, seulement parce que nous avons travaillé « comme des folles » pour aller chercher de nouvelles sources de dons et projets... »

« Nous avons maintenu notre situation économique grâce à la vente d'actifs (terrain). Si des nouveaux fonds ne nous parviennent pas, nous serons obligés de diminuer les heures d'intervention, donc les heures de services directs à la population. »

« Notre situation financière s'est maintenue au cours des 5 dernières années parce que des travailleuses de longue date ont quitté ce qui a permis une ventilation vers d'autres postes budgétaires... »

De plus, les répondants notent que la faible indexation ou l'absence d'indexation du financement à la mission rend difficile le maintien de la situation économique.

« Le manque d'indexation adéquat ne nous permet pas d'indexer correctement nos différents postes budgétaires et encore moins l'augmentation des salaires. De plus, nous avons dû réemprunter sur notre hypothèque pour rénover et entretenir notre maison, puisque nous n'avions pas les moyens d'entreprendre toutes nos rénovations. Nous sommes en situation de précarité en ayant depuis plusieurs années de maigre indexation. »

Conclusion

En conclusion, plus de 90% des organismes communautaires de la Montérégie doivent composer avec un financement insuffisant pour remplir leur mission et un organisme sur deux a vu sa situation économique se détériorer au cours de la dernière année.

Ce sous-financement a des répercussions importantes sur le fonctionnement des groupes ; plusieurs doivent, entre autre, cesser ou diminuer certaines activités et/ou projets.

De plus, le sous-financement affecte grandement les équipes de travail qui sont pour la plupart surchargées, qui vivent de l'épuisement professionnel et qui doivent composer avec un roulement de personnel élevé.

SOUS-FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA MONTÉRÉGIE



POURCENTAGE DES GROUPES AFFIRMANT ÊTRE SOUS-FINANCÉS

92%



C'EST PLUS DE 9 GROUPES SUR 10 !

LES EFFETS DU SOUS-FINANCEMENT:



DES ORGANISMES ONT DÛ :



1 sur 2

a vu sa situation économique se détériorer au cours de la dernière année.



ont subi des coupures!